

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Date de la convocation: 07/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Membres en exercice :
15

Présents : 12

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention: 0

Présents : Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Michel AMOUROUX, Martine BERGAUD, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Alain FALIERES, Adeline GUYON, Claudine LADOUX, Guillaume PRAT, Didier TOMA

Représentés : Marie-Noelle MOULIER par Josette VARET, Evelyne DELANOUE par Guillaume PRAT

Excusés :

Absents : Patricia GUERARD

Secrétaire de séance : Michel AMOUROUX

2022_064 - Objet : TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE - ANNEE 2023

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il convient de réviser les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2022. Vu l'inflation, il propose une augmentation comme suit :

ENFANTS	3,15 €
ADULTES	6,05 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE les tarifs ci-dessus
- DIT que ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2023

Fait à POLMINHAC, le 15 Décembre 2022

Pour copie certifiée conforme

Le Maire, André BONHOMME



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 22/12/2022
et publié ou notifié
le 22/12/2022



Le Secrétaire de séance, Michel AMOUROUX



RF LE MAIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/12/2022 015-211501549-20221215-2022_064-DE